

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2020

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 205

présenté par

Mme Lardet, M. Blanchet, Mme Leguille-Balloy, Mme Gipson, Mme Hennion, M. Batut,
M. Lioger, M. Rudigoz, Mme Degois, Mme Petel, M. Baichère, M. Daniel, M. Sempastous,
M. Buchou, Mme Tanguy, M. Haury, Mme Melchior, Mme Panonacle, M. Perrot, M. Martin,
Mme Beaudouin-Hubiere, M. Vignal, Mme Krimi, Mme Zannier, Mme Deprez-Audebert,
M. Cormier-Bouligeon, Mme Thill, Mme Le Peih, Mme Brulebois et M. Testé

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.